



Tutelle d'un handicapé majeur

Par **lafitte**, le **06/10/2009** à **11:11**

Bonjour,

Le juge des tutelles demande un "**compte-rendu des diligences accomplies dans le cadre de la mission de protection à la personne**".

De quoi s'agit-il précisément ?

A l'avance merci de votre réponse.